



SAISON 20 / 20

FICHE D'INSCRIPTION / RÉ-INSCRIPTION

<http://www.kreiskercountry.fr>

Cours suivi la saison dernière (jour et horaire)

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : VILLE :

DATE DE NAISSANCE :

TÉL FIXE : TÉL PORTABLE :

MAIL (à remplir très lisiblement s.v.p.)

COURS CHOISI(S) jour(s) et horaire(s):

COTISATIONS à verser à l'inscription ou au plus tard le premier cours		MONTANT
ENFANT (8 à 12 ans)	50€	
ADULTE (à partir de 13 ans au 1 ^{er} septembre de la saison)	80€	
DUO : 2 personnes du même foyer et même adresse (mariés, concubins, pacsés, adulte et enfant à partir de 13 ans au 1 ^{er} septembre de la saison)	140€	
FAMILLE (au delà de 2 personnes) : 140€ + 50€ par personne supp.		
COURS SUPPLEMENTAIRE (tarif par personne et par cours)	40€	
	TOTAL	

CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE

A remettre par tout nouvel adhérent au moment de son inscription

DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) accepte que des photographies ou des vidéos soient publiées sur le site (kreiskercountry.fr) et la page Facebook (facebook.com/kreiskercountry) de l'association, ou sur tout autre support de communication visant à promouvoir l'association (presse, flyer, ...).

- Photographies ou vidéos de moi : OUI NON

- Photographies ou vidéos de mon/mes enfant(s) : OUI NON

Je prends acte qu'un droit de réserve et de rétractation m'est réservé, pour toute diffusion me concernant, directement ou en qualité de civilement responsable.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS AUX COURS (voir page 2)

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales d'accès aux cours, et en accepter les termes.

Date

Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »



<http://www.kreiskercountry.fr>

CONDITIONS GÉNÉRALES D'ACCÈS AUX COURS

- Chaque **nouvel** adhérent à l'association peut bénéficier de 3 cours d'essai avant toute inscription.
- Les formalités d'inscription et de paiement sont à accomplir **au plus tard au premier cours.** A défaut, les personnes ne sont plus acceptées.
- Un certificat médical de non contre indication doit **impérativement** être fourni par tout nouvel adhérent en même temps que l'inscription.
- Un remboursement partiel ne peut se faire que sur présentation d'un certificat médical.
- Toute personne non adhérente à l'Association Kreisker Country ne peut assister à un cours sans l'aval de l'Animateur, de la Présidente ou de la Vice-Présidente (notion de responsabilité).
- En cas d'urgence médicale pendant un cours de danse, l'animateur est habilité à prendre toutes les dispositions nécessaires (appel des services d'urgence, voire transfert dans le service hospitalier le plus proche).
- Les personnes accompagnant les enfants doivent s'assurer de la présence de l'animateur avant de les déposer à la salle.
Les animateurs et l'Association ne peuvent en aucun cas être considérés comme responsables des enfants en dehors des cours.
Après accord de l'Animateur, de la Présidente ou de la Vice-Présidente, les parents sont autorisés à assister au cours de leur(s) enfant(s) sous réserve de ne pas perturber le cours.
- Nous attendons de chacun le respect des autres adhérents et de l'Animateur.
- L'association décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objet dans la salle de cours.